TÉMOIGNAGES

SALLE 429, CHAMBRE DES COMMUNES,

24 mars 1938.

Le Comité permanent de la radiodiffusion se réunit à onze heures du matin, sous la présidence de M. A.-L. Beaubien.

Le PRÉSIDENT: Nous avons le quorum et si vous le voulez bien, nous allons commencer.

Nous avons décidé, je crois, à la dernière séance, d'entendre les membres du Bureau des gouverneurs et nous avons avec nous aujourd'hui, M. Brockington, président du bureau; M. René Morin, vice-président; Mme McClung, M. l'abbé Alexandre Vachon, de Québec; M. Plaunt, le brigadier-général Odlum, de Vancouver, et M. Canon Fuller, de Campbellton, Nouveau-Brunswick.

Je crois qu'à la dernière séance il a été décidé d'entrendre d'abord M. Brockington, président du Bureau des gouverneurs. Je demande donc à M. Brockington de bien vouloir s'approcher.

L. W. Brockington, K.C., est appelé.

Monsieur le président et messieurs, je veux tout d'abord au nom du Bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada, et avec votre permission, vous dire que nous avons appris avec plaisir la nomination de votre Comité. Je veux vous remercier pour l'occasion que vous nous accordez de paraître devant vous. Nous espérons pouvoir vous être de quelque utilité et, je puis ajouter, nous espérons tirer de vos travaux aide et encouragement dans l'entreprise nationale

dont nous avons présentement la charge.

Je n'ai préparé aucun document que je pourrais vous communiquer. Je vais, si vous le voulez bien, essayer de vous peindre l'arrière-plan de ce problème de radiodiffusion, de vous montrer ce que nous avons essayé de faire, et, sans forfanterie, ce que nous croyons avoir accompli et ce que nous avons l'espoir de réaliser dans l'avenir. J'espère que, comme je n'ai pas de document écrit et qu'il me faudra à l'occasion consulter mes notes et des mémoires qui ont été préparés, vous me pardonnerez les hésitations et des expressions plus ou moins exactes. Je répondrai, sans doute, à toutes les questions que me poseront les membres du Comité quand je pourrai. J'espère, toutefois, que pour les choses d'administration, vous garderez vos questions pour le major Murray qui, je le crois, me suivra comme témoin à un moment ou l'autre de vos délibérations.

Avant d'aller plus loin, je veux offrir mes remerciements au ministre que je vois ici et profiter de cette occasion pour lui exprimer publiquement notre reconnaissance pour le courage inlassable et la courtoisie que depuis la fondation de cette société il a montrés envers ses gouverneurs. Je veux aussi dire à ses collègues de la Chambre des communes combien nous apprécions la sagesse et le

sang-froid dont il nous a toujours favorisés.

Je voudrais aussi profiter de la première occasion qui se présente, pour remercier publiquement le directeur général et le directeur général adjoint de la Société de leur fidélité au service de la Société et pour dire comme nous apprécions le travail infatigable d'un personnel qui, à notre avis, n'est pas surpayé mais très souvent surchargé.

Quant aux erreurs qui ont pu se produire dans l'administration, le Bureau des gouverneurs en assume l'entière responsabilité. Pour tout progrès qui a pu s'accomplir, ce que nous demandons—et je crois que nous pouvons le faire en